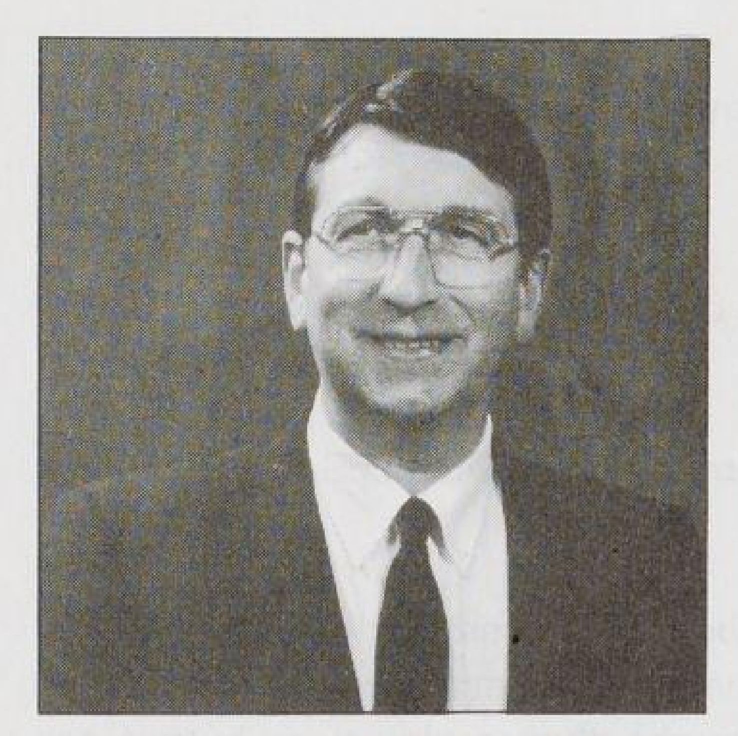
Elections Législatives du 5 Juin 1988

Département des Alpes de Haute-Provence

2e CIRCONSCRIPTION



Union du Rassemblement et du Centre



Pierre DELMAR
Député sortant
Maire de Forcalquier
Conseiller Général des A.H.P.
CANDIDAT

Daniel SPAGNOU
Maire de Sisteron
Conseiller Général des AHP
SUPPLÉANT

Madame, Mademoiselle, Monsieur

Le 5 et le 12 juin, vous êtes appelés à voter pour désigner, à nouveau, votre député élu depuis seulement deux ans. Ceci en raison de la dissolution précipitée de l'Assemblée Nationale par le Président de la République.

Pourtant, Monsieur MITTERRAND avait déclaré, avant le 8 mai, sa volonté «d'ouverture» : «Je désignerais un Premier Ministre ; un gouvernement sera formé qui se présentera devant l'Assemblée Nationale, et il y aura dissolution **si une majorité de députés s'opposait à ce gouvernement et l'empêchait d'agir».**

La majorité parlementaire actuelle R.P.R./U.D.F. avait alors répondu que, par respect pour le vote des Français lors de l'élection du 8 mai, le nouveau gouvernement ne serait ni censuré, ni empêché d'agir et que les lois proposées seraient examinées dans le cadre normal de la démocratie parlementaire sans aucun à priori.

En contradiction avec les déclarations de Monsieur MITTERRAND, le nouveau Premier Ministre n'a ni défini, ni présenté son programme politique aux députés. Nous n'avons donc pu démontrer aux Français la sincérité de nos engagements.

Puis le Président de la République a dissout l'Assemblée Nationale sous le faux prétexte que «l'ouverture» avait été refusée.

Force est donc de constater, aujourd'hui, la volonté d'un parti - le parti socialiste - non pas d'en finir avec la France «coupée en deux», mais bien plutôt d'obtenir, comme en 1981, une majorité sans partage.

Vous avez l'occasion, le 5 et le 12 juin, de montrer que vous n'êtes pas dupes.

- Il y a deux ans, aux législatives de mars 1986, les électeurs ont sanctionné les dégâts de 5 ans de gestion pendant lesquels le parti socialiste détenait à lui seul tous les pouvoirs.

- Il y a un mois, le 8 mai, la France a opté pour la continuité présidentielle. Elle n'a pas voté pour **la confiscation de tous les pouvoirs** (du Président de la République, du Gouvernement et du Parlement) **entre les mains d'un même parti.**

Vous pouvez encore rétablir, au sein de l'Assemblée Nationale, cet équilibre politique, auquel, je n'en doute pas, vous être profondément attachés car seul il peut sauvegarder **les valeurs républicaines de démocratie, de justice et de liberté auxquelles nous croyons.**

Député sortant, républicain de progrès, je représente dans votre circonscription, l'Union du Rassemblement et du Centre.

Pendant deux ans j'ai représenté les Alpes de Haute-Provence à l'Assemblée Nationale où **j'ai été fidèle aux engagements que j'avais pris envers vous.**

A PARIS, j'ai défendu avec acharnement et avec succès les dossiers du département auprès des différents Ministères :

— indemnisation sécheresse pour les agriculteurs qui sont les premiers entrepreneurs de ce département ;

— échangeurs autoroutiers permettant de mieux irriguer nos vallées ;

— prise en compte des impératifs de renforcement des grands axes routiers que sont la nationale 100, le C.D. 900 et la R.N. 85 ;

— rétablissement rapide des autorisations permettant la réouverture des Thermes de GREOUX-LES-BAINS, auprès du Ministère de la Santé...

Par conviction et par goût je me suis attaché, **«sur le terrain»,** à faire aboutir les dossiers des maires auprès des administrations d'État, du Conseil Régional et du Conseil Général. J'ai continué à soutenir et à conseiller les citoyens de ce département qui sont venus me confier leurs difficultés : jeunes à la recherche d'un emploi, ou en butte à des problèmes scolaires, personnes âgées, handicapées ou défavorisées...

C'est ainsi qu'un député, bénéficiant de son expérience modeste de maire et de conseiller général, **habitant en permanence dans nos Alpes de Haute-Provence** est plus proche de vous et de vos problèmes. Il les fait mieux valoir dans le cadre de son travail, en commissions parlementaires, pour la préparation et l'application des lois de notre pays.

J'ai choisi comme suppléant Daniel SPAGNOU, un homme de modération et de dialogue, qui a su démontrer aussi bien à BARCELONNETTE, dont il est originaire, qu'à SISTERON et dans son canton, ses qualités d'administrateur du bien public, ses qualités aussi **d'homme de cœur et de persévérance.**

Je sollicite à nouveau votre suffrage pour pouvoir continuer ma tâche et apporter ma contribution au développement de notre Département où tant de choses restent à faire.

Pour atteindre cet objectif, je réaffirme mon attachement :

- au dynamisme et à la liberté économique qui créent les emplois,
- à la solidarité entre tous les Français, citoyens égaux en devoirs et en droits,
- à la priorité de la formation des jeunes en vue de leur avenir,
- aux valeurs de la famille,
- à la sécurité des personnes,
- à la tolérance et au respect de l'autre,
- à l'amour et à la fierté de la France.

Avec vous, je suis prêt à poursuivre l'accomplissement de ma mission, en me consacrant, sans esprit partisan, au service de tous. Pour cela, à nouveau, j'ai besoin de votre aide.

Pierre DELMAR

VU LE CANDIDAT

S.A.R.L. IMPRIMERIE SEGOND ★ 04000 DIGNE